

# COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 19 septembre 2019 à 20 heures 30

**Membres présents** : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie-Ange

Absents excusés : Lamic Pascal, Vergne Jérôme

Secrétaire de séance : Bouchet Michaël

Le Jeudi 19 septembre 2019 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire en présence de Mme MEY FAU Caroline, Conseillère départementale.

### 1. Approbation PV réunion du 25 juillet

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Baux local boulangerie

M. le Maire est en possession du bail signé entre les anciens propriétaires (M et Mme VAURS Bernard) et les actuels locataires.

Depuis 2014, le loyer du local commercial s'élève à 200€ mensuel et le loyer du logement à 300€ mensuel, ils n'ont pas évolué depuis.

Il a été décidé de rédiger le nouveau bail en reconduisant les mêmes loyers afin de ne pas impacter le chiffre d'affaires des boulangers.

Le Conseil vote cette reconduction à l'unanimité.

### 3. Étude des scénarios de transformation de la boulangerie

Le cabinet d'architecte Arkhidéa a fourni au Conseil le document présentant 2 projets de réhabilitation de la boulangerie.

Dans les 2 cas, la mairie conserve 2 logements à l'étage, le premier pour les boulangers, au-dessus du commerce, et un deuxième logement avec une entrée indépendante.

La superficie et l'agencement de la boutique et des pièces techniques sont les mêmes dans les 2 projets.

Le premier projet conserve la boutique au niveau actuel donc 40 cm en-dessous de la rue. La nécessité d'adapter les locaux à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite oblige la mise en place d'un élévateur à l'entrée. De plus, les différentes pièces du commerce se trouveraient à des niveaux différents. Ce projet entraîne moins de travaux en conservant la façade actuelle.

Total budget commerce multi-services	362 400 € HT
Total budget logements	178 800 € HT
TOTAL BUDGET OPERATION GLOBALE SCENARIO 1	541 200 € HT

Le deuxième projet propose de remonter le rez-de-chaussée au niveau de la rue. Dans ce cas, le plafond de la boutique est remonté d'autant. Par conséquent, le logement situé au-dessus sera décalé vers le haut et le volume sera gagné sur les combles qui ne sont pas exploités. Ces aménagements permettent d'agrandir la vitrine actuelle et surtout toute la surface du rez-de-chaussée sera au même niveau.

Total budget commerce multi-services	397 200 € HT
Total budget logements	187 200 € HT
TOTAL BUDGET OPERATION GLOBALE SCENARIO 2	584 400 € HT

De ce montant global nous pouvons soustraire environ 20 000 € d'installation de rampe d'accès extérieure qui n'est pas nécessaire pour se conformer à la législation.

Après une longue discussion, le Conseil a voté à 7 voix pour en faveur du scénario n°2 et 1 abstention.

Quant au financement d'un tel projet, Caroline MEY-FAU estime qu'au moins les deux-tiers du coût global seront subventionnés. De prochaines réunions vont nous permettre de finaliser les différentes aides auxquelles notre commune peut prétendre afin de ne pas impacter trop fortement notre budget.

La discussion sur les travaux s'est ensuite poursuivie par le maintien de l'activité du commerce pendant les travaux, c'est-à-dire trouver un local, un logement et surtout financer ce budget annexe.

L'option de louer un fournil ambulant a été avancée, reste à voir les modalités et les conditions d'implantation.

#### 4. Renforcement électrification du camping

Le camping a demandé à la FDEL de renforcer son alimentation électrique qui n'est plus suffisante en période estivale.

Ces travaux seront mis en œuvre début 2020.

Il s'agit de creuser une tranchée entre le transformateur de Roubidou et le camping.

La FDEL prend en charge les travaux de renforcement de la ligne, c'est-à-dire 93 000 €.

Il reste à la charge de la commune le renforcement du réseau Telecom et l'éclairage public pour un coût global de 20 227 € HT.

Les travaux sont votés à l'unanimité.

#### 5. Fiche bilan travaux PNRCQ à Barrières

○ Le PNRCQ par l'intermédiaire de Patricia Monniaux (chargée de mission éducation au territoire - culture) et Jérémie Choukroun (directeur adjoint) ont élaboré une fiche action 2020-2021. Celle-ci a été exposée aux conseillers municipaux par Gilles Fau. Un accord de principe a été prononcé à l'unanimité.

○ Deux axes pour la fiche action :

▪ **Fonctionnement** – Budget prévisionnel de 8 000 € - actions éducatives diverses (dont une éventuelle participation du collège de Martel dans le cadre d'un projet patrimoine), temps de résidence d'artistes – Financement : Département, Cauvaldor et peut-être DRAC.

▪ **Investissement** - Budget prévisionnel de 15 000 € - restauration du four (2021) – recherche d'une micro-carrière de lauzes dans la proximité de Miers – Commune maître d'œuvre – intervention d'associations dédiées à la pierre sèche – artisans - accompagnement de la Chambre des métiers - Financement : Région, Département, Cauvaldor (3 000 €) et commune de Miers (3 000 €). En cas d'intervention de Déclam (2021), le PNRCQ prendrait en charge le coût de l'intervention (2 500 €).

## **6. Subvention Cauvaldor pour Barrières**

Cauvaldor a octroyé à la commune de Miers une subvention de 2 500 € dans le cadre du chantier de Déclam au hameau de Barrières.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

## **7. Demande d'acquisition d'un terrain communal**

M. le maire donne lecture d'un courrier de M. Tarayre Jacques qui souhaite acquérir une partie de terrain – parcelle AP 442 – appartenant à la commune et jouxtant l'atelier communal.

Ayant réhabilité une maison à proximité en vue de location, cela donnerait aux occupants un terrain puisque cette maison n'en possède pas à l'heure actuelle.

Le Conseil municipal examine les 2 propositions faites par M. Tarayre soit dans la continuité du côté nord jusqu'au jardin Darnis, soit la continuité du pignon ouest jusqu'au terrain Lot Habitat.

Après discussion, le Conseil municipal passe au vote avec 6 voix pour la première solution, 1 voix pour la seconde et une abstention. Il est décidé de lui vendre cette partie de terrain communal d'une superficie d'environ 60 m<sup>2</sup>. Le prix de vente est fixé à 20 €/m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur.

## **8. Demande d'utilisation de la salle communale**

Mme Labrunie Charlotte, domiciliée à Magnagues, a fait une demande auprès de la mairie pour la location de la salle communale 1 heure par semaine pour dispenser des cours de renforcement musculaire.

Le Conseil se prononce favorablement à cette demande à condition que ce cours soit dispensé en semaine pour laisser la salle libre pour les animations du week-end.

Le Conseil proposera une location de 50 € par mois.

## **9. Puits de Lamothe Haute**

M. Cleedel a démonté un puits situé au lieu-dit Lamothe Haute qui se situe en limite de chemin rural.

Certains riverains ont interpellés M. le Maire lui indiquant que le puits se situait sur le chemin communal et que M. Cleedel n'avait pas le droit de le démonter.

M. le Maire a reçu M. Cleedel, ce dernier a affirmé que le puits lui appartient et qu'il avait pour intention de le nettoyer et de le remonter à l'identique puisqu'il a noté les pierres.

La question de l'appartenance du puits reste en attente, le cadastre montre que le puits est communal.

Le Conseil va demander à M. Cleedel de présenter la preuve que le puits lui appartient, et va lui demander d'effectuer les travaux annoncés avant la fin de l'année 2020.

## **10. Réunions**

- M. le Maire annonce que beaucoup de réunions estivales concernaient la boulangerie.
- Réunion avec Groupama concernant les assurances de la boulangerie et du local pétanque.
- A Venir : - Réunion avec Cauvaldor pour le PLUI-H le 2 octobre
  - Réunion avec le CAUE pour l'opération « Cœur de Village » le 11 octobre
  - Réunion avec le Conseil pour l'adressage des rues et routes le 10 octobre.

## **11. Questions diverses**

- M. le Maire annonce qu'il est temps de s'occuper de la future station d'épuration. Il est proposé de se rapprocher du Satèse mais aussi de communes dont les stations fonctionnent avec des systèmes d'épuration naturelle afin de connaître les principes et les coûts.

- Marie-Agnès Vours demande qu'au prochain Conseil Municipal soit inscrit à l'ordre du jour le point sur le méthaniseur. De nombreuses réunions publiques ont eu lieu ces dernières semaines, il serait bien que l'ensemble du Conseil soit au courant des dernières décisions. Caroline Mey-Fau ajoute qu'elle fait partie du comité de suivi sur l'épandage des boues. Michaël Bouchet ajoute que pour le moment il n'a pas été constaté de pollution dans le sous-sol miersois.

- Michaël Bouchet en profite pour faire un point sur les dernières expéditions spéléologiques qui ont eu lieu cet été dans le Réseau des Ayrals. Au mois d'Août, 14 clubs regroupant plus de 40 spéléologues se sont relayés pour continuer les explorations dans le réseau.

**Fin de la séance à 23h55**